

Artisans et collectivités

Partenaires de la protection de l'environnement

Philippe MUCCHIELLI,
Responsable du CNIDEP

Centre national d'innovation pour le développement durable et
l'environnement dans les petites entreprises

Chambre de Métiers et de l'artisanat
de Meurthe-et-Moselle



*Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises*



*Chambre de Métiers
et de l'Artisanat*

Meurthe-et-Moselle

■ 17 octobre 2007

Déroulement général

- Le CNIDEP
- Le monde des petites entreprises
- Les enjeux
- Les autorisation de rejets
- La redevance spéciale
- Le niveau d'engagement de la collectivité



Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles



Le CNIDEP

- **Un centre national de ressources sur les questions d'artisanat et d'environnement**
- **15 années d'expérience**
 - ◆ 4 750 créateurs initiés à l'environnement
 - ◆ 1 000 références documentaires
 - ◆ 850 diagnostics en entreprise
 - ◆ 900 entreprises ayant bénéficié d'information personnalisée
 - ◆ 350 chefs d'entreprises formés
 - ◆ 35 Chambres de Métiers et l'Artisanat aidées
 - ◆ 35 études par branche d'activité (déchets, eaux usées, énergie)
 - ◆ 35 syndicats intercommunaux accompagnés
- **Une équipe de 7 spécialistes de l'environnement**
- **Des actions dans le domaine du montage et de la coordination d'opérations collectives régionales, d'études, de formation, de collaboration avec les partenaires institutionnels et les collectivités...**



Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

Caractéristiques des très petites entreprises

- Critère de taille :
 - Moins de 10 salariés
 - Droit de suite
- Critère d'activité :
 - Production, réparation, transformation, service
 - Agriculture, chasse, pêche : Chambre d'Agriculture
 - Hôtellerie, restauration : Chambre de Commerce et d'Industrie



Les TPE en chiffres

- Multiplicité : 920000 entreprises
- Petites tailles :
 - 43% sans salarié
 - 20% 1 salarié
 - 26% 2 à 5 salariés
 - 8% 6 à 10 salariés
 - 3% 11 salariés et plus
- Dispersion géographique :
 - 31% : Communes de moins de 2000 hab.
 - 39% : Unités urbaines de moins de 200 000 hab.
 - 30% : Unités urbaines de plus de 200 000 hab.



Les TPE en chiffres



● Diversité :

Soins de la personne :	65 000 entr.
Réparation auto et moto :	60 000 entr.
Boucherie, charcuterie, traiteur :	50 000 entr.
Couverture, plomberie, chauffage :	48 000 entr.
Menuiserie, serrurerie :	45 000 entr.
Boulangerie, pâtisserie	44 000 entr.
Travail des métaux :	43 000 entr.
Revêtements sols et murs :	42 000 entr.
Transport (taxi, ambulance) :	33 000 entr.
Bois et ameublement :	30 000 entr.
Textile, habillement, cuir :	19 000 entr.
Imprimerie :	13 500 entr.



Les enjeux de demain

- **La bonne qualité des eaux superficielles et souterraines à horizon 2015**
- **La limitation de la production de déchets et la réutilisation et ou le recyclage de ceux-ci**



Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

Les autorisations de rejet

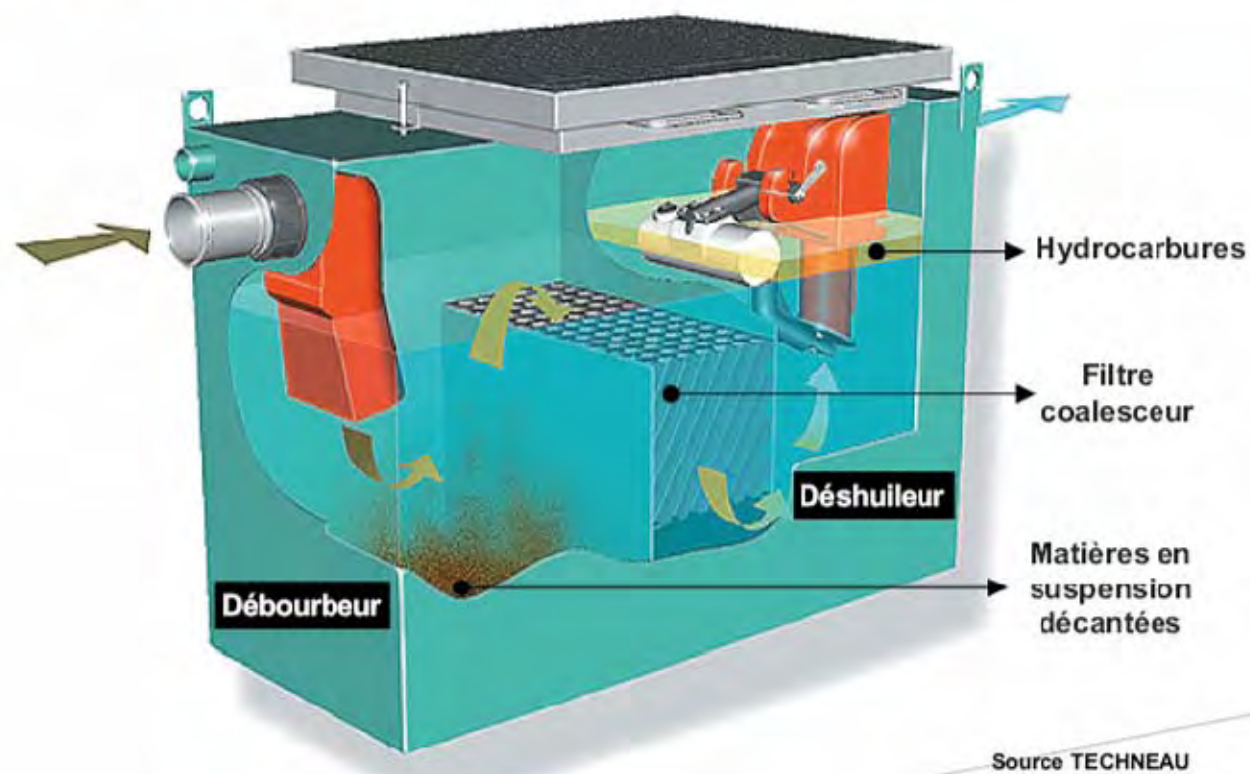
- **La DCE et les collectivités**
- **La rédaction des autorisation de rejet**
- **Comment informer des entreprise?**
- **Des solution techniques adaptées**



Exemples de solutions techniques existantes (2/2)

Séparateur à hydrocarbures

● Schéma de fonctionnement



Source TECHNEAU



Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

La Redevance spéciale

- **Les redevables**
- **Règles de mise en place**
- **Méthode de calcul**
- **Comment informer les redevables?**
- **Calendrier de mise en place**



Des principes à prendre en compte



- Le partenariat avec les collectivités locales est incontournable
- Les représentants de l'artisanat devraient être associés à la réflexion dès le départ
- Les solutions devraient tenir compte des habitudes des professionnels
- Les coûts de collecte et d'élimination devraient être subventionnés de manière dégressive



Des principes à prendre en compte



- Des actions de sensibilisation, d'information et de formation devraient être associées à la mise en place de structures de gestion collective des déchets
- Des actions de contrôle devraient être prévues dans un but de stimuler la gestion des déchets et non pas dans un objectif répressif
- Une démarche devrait être envisagée pour valoriser l'engagement des professionnels et limiter la distorsion de concurrence



Le Niveau d'engagement de la collectivité

- **Préambule : l'exemplarité de la collectivité en tant que donneur d'ordre public dans le cadre d'appel d'offres.**
- **Niveau 1 : information des entreprises**
- **Niveau 2 : programmer des opération ponctuelles**
- **Niveau 3 : lancer une opération collective**



Niveau 1 : information des entreprises

- Mise en place d'un numéro d'appel
- Réunion d'information
- Visite d'entreprise



Niveau 2 : programmer des opérations ponctuelles

- **Organiser des tournées de ramassage de certains déchets spécifiques**

En accord avec un prestataire à des conditions négociées en terme de service et de tarif

Fixer un lieu et un jour de collecte



Niveau 3 : lancer une opération collective

- **Étudier globalement la gestion des déchets professionnel sur votre territoire**
- **Passer des conventions avec les prestataires du secteur**
- **Informier les entreprises**
- **Déposer un projet**
- **Mettre en place une campagne de communication**
- **Valoriser les entreprises**



Offre de services du CNIDEP

● Domaines d'intervention

➔ Thématique déchets

- ➔ Limitation du tonnage de déchets assimilés collectés dans les très petites entreprises.
- ➔ Gestion des déchets d'emballage.
- ➔ Mise en place de la redevance spéciale.
- ➔ Accueil des artisans en déchèterie : définition des conditions d'accès.
- ➔ Mise en œuvre d'une politique locale de soutien aux artisans pour une meilleure gestion des déchets professionnels.



➔ Thématiques eaux usées

- ➔ Maîtrise des risques de pollutions diffuses par rejet direct aux égouts.
- ➔ Mise en place ou régularisation des autorisations de déversement en les adaptant aux caractéristiques des très petites entreprises.
- ➔ Définition des bonnes pratiques et des solutions techniques de prétraitement des eaux usées applicables dans les très petites entreprises.



Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles




Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Haute-Normandie

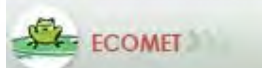
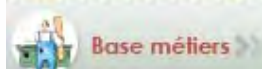
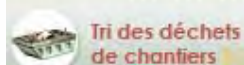
recherche : touche r pour sé ok

contacts

plan du site

Accueil Artisans Collectivités Chambres de métiers et de l'artisanat Institutionnels

- ☛ Qui sommes nous ?
- ☛ Base documentaire
- ☛ Bulletin d'info



Bienvenue sur le site du CNIDEP, centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises.

Pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans le respect de l'environnement, le CNIDEP et son savoir-faire sont à portée de souris.



Bonne visite et merci pour vos commentaires et vos appréciations

> Actualités :

Tous concernés par les DEEE

Tout le monde en parle mais savez-vous ce qui se cache réellement derrière ce sigle ? Pour en savoir plus...

Besoin de formation ?

Du nouveau dans le programme des journées techniques du CNIDEP ! Découvrez le planning 2007 et la nouvelle journée technique développée par le CNIDEP.

L'artisanat et le développement durable

Téléchargez la synthèse de l'enquête "Artisanat et Développement durable" réalisée par le CNIDEP et l'APCM.

www.cniddep.com